

BTS



SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL (BTS SP3S)

LOT 3 ACT 830 - Marché Compétences Professionnelles : année 2022-2023

PRESENTATION DU METIER

ROME K1201 – **FORMACODE** : 44084

Descriptif: Le titulaire du BTS SP3S (diplôme de niveau 5 dans le domaine du travail social) participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement. Il assure différentes fonctions :

- Relation et Communication
- Gestion de la demande et du besoin de l'usager
- Organisation et de promotion des activités de la structure
- Organisation, de gestion et d'animation d'équipe

Contraintes: Adaptation aux horaires des lieux d'interventions et des structures

Les emplois / débouchés :

- gestionnaire conseil, assistant médical ou conseiller d'action sociale, assistant délégué à la tutelle..
- Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne

Poursuites de formation : avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou en licence du champ sanitaire et social

PUBLICS

- ✓ Age 18 ans minimum
- ✓ Statut : DE, Individuel

PRE-REQUIS

- ✓ Diplôme obligatoire et ou concours : /
- ✓ Niveau souhaité :
 - de niveau 4 acquis : titulaire d'un BAC série générale ou d'un BAC technologique ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ou équivalent (BAC pro ASSP, SAPAT, SPVL).
 - OU de niveau 3 acquis et bénéficiant d'une expérience dans le travail social de 3 ans et plus
 - justifiant des vaccinations obligatoires pour l'exercice d'un emploi auprès de personnes fragiles
- ✓ Conditions particulières: dispense de modules selon validations acquises.

CONTENUS: 7 modules

Modules enseignements généraux :

- → U1 Culture générale et expression
- → U2 Langue vivante étrangère 1 : Anglais

Modules enseignements professionnels:

- → U3 Gestion de la structure et du service
- → U4 Politique de la structure et territoire
- → U5 Accompagnement et coordination du parcours de la personne
- → U6 Projet et démarche qualité

CONTENUS (suite)

En complément :

- Langues étrangères et Actions Professionnelles
- Sensibilisation aux enjeux climat et aux valeurs de la République
- Apprentissage en autonomie dans l'utilisation des outils numériques

Deux stages obligatoires en milieu professionnel de 13 semaines permettent une confrontation active avec le terrain. Chaque stage dure de 6 à 7 semaines. Ils doivent s'effectuer dans deux secteurs d'activités différents.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- ✓ Durée : 1100 h en centre (éventuellement en mode hybride présentiel/distanciel) 455 h en entreprise
- ✓ Dates et lieux :

Du 12/06/2023 au 07/05/2024 TOULON - 141, avenue Marcel Castié

Conditions particulières : L'action de formation est MODULARISABLE au regard des acquis antérieurs des participants et des allègements à prévoir.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Tests / Positionnements :
- Positionnement écrit qui permettra aux candidat(e)s de :
 - Résoudre un problème de calculs
 - Réaliser une production écrite à partir de l'analyse de documents
 - Réaliser un guizz pour mesurer sa culture du domaine de spécialité
 - Mesurer ses acquis en anglais
- Entretien de motivation (vérification de la nécessité d'un aménagement de parcours ou d'adaptation des modalités de formation en lien avec un handicap, conformément à l'article D 323-10-1 du Code du travail).

Présentation dossier : portefeuille de compétence / CV / parcours VAE...

✓ Tests psychotechniques OUI / NON

CONDITIONS PARTICULIERES

- ✓ Visite médicale obligatoire : /
- √ Vaccinations: /
- ✓ Casier judiciaire : oui non
- ✓ Attestations de formation diverses : /

LIEU ET MODALITE D'INSCRIPTIONS

✓ Coordonnées : AECD Mail : : yvan.escobar@aecd.fr

✓ Téléphone : 04 83 42 13 03

✓ Date limite dépôt de dossier : 3 semaines avant le démarrage de chaque session

✓ Référent formation : M. Yvan ESCOBAR